



**HAL**  
open science

## Tenir la promesse du Dictionnaire universel : l'esprit encyclopédique d'Henri Basnage de Beauval

Ioana Galleron, Geoffrey Clive Williams

► **To cite this version:**

Ioana Galleron, Geoffrey Clive Williams. Tenir la promesse du Dictionnaire universel : l'esprit encyclopédique d'Henri Basnage de Beauval. Langue française, 2022, N° 214 (2), pp.27-42. 10.3917/lf.214.0027 . halshs-03951413

**HAL Id: halshs-03951413**

**<https://shs.hal.science/halshs-03951413v1>**

Submitted on 23 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Tenir la promesse du *Dictionnaire universel* : l'esprit encyclopédique d'Henri Basnage de Beauval

## Keeping the promise of the *Dictionnaire universel* : the encyclopaedic spirit of Henri Basnage de Beauval

Ioana Galleron  
Sorbonne-Nouvelle

Geoffrey Clive Williams  
Université Grenoble-Alpes

### Résumé

Cet article rend compte de l'approche encyclopédique de Henri Basnage de Beauval, réviseur en 1701 du *Dictionnaire universel* (DU) de Furetière, paru en 1690. La confrontation des deux dictionnaires est possible grâce à la numérisation du DU 1701 dans le cadre du projet ANR BASNUM. En étudiant la terminologie couverte par Furetière, puis par Basnage, on verra comment Basnage réoriente le dictionnaire dans un sens résolument moderne. Sera également discutée l'autre innovation de Basnage, à savoir le recours à des spécialistes de certains domaines scientifiques ou techniques – un point sur lequel il s'avère précurseur d'entreprises plus vastes, comme *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. On s'intéressera, plus largement, à sa vision de ce que devrait être un ouvrage alphabétique offrant une perspective globale de la langue et du savoir.

### Mots-clés

lexicographie, terminologie, numérisation, histoire des sciences, médecin Régis

### Abstract

This paper looks at the encyclopaedic approach adopted by Henri Basnage de Beauval in his 1701 revision of the *Dictionnaire universel* (DU) of Furetière which had been published in 1690. Comparing the two editions has been rendered possible due to a digitisation accomplished within the French nationally funded BASNUM project. In studying the terminology covered by Furetière and that of Basnage, we can see how the latter modernized the dictionary. His encyclopaedic approach is also visible in his other major innovation - the use of specialists for certain scientific and technical fields – which makes him a forerunner of far larger enterprises, such as *L'Encyclopédie* of Diderot and d'Alembert. More widely, we describe Basnage's idea of an alphabetic work offering a global perspective on language and knowledge.

### Keywords

lexicography, terminology, digitalisation, history of sciences, doctor Régis

Après la publication du *Dictionnaire universel* (DU) de Furetière en 1690, Arnout et Reynier Leers décident de confier la révision de l'ouvrage à Henri Basnage de Beauval<sup>1</sup>. Les raisons de ce choix, que l'on peut déduire par conjecture, sont nombreuses. Issu d'une famille de robe, Basnage a reçu une éducation soignée à l'académie de Saumur, puis à l'université de Caen. Il est le frère de Jacques Basnage de Beauval, théologien et historien jouissant d'une certaine renommée (Graveleau 2018). Il s'est lui-même illustré par un traité intitulé *Tolérance des religions* (Basnage de Beauval 1684), qui reçoit des appréciations élogieuses de la part de Pierre Bayle (Bayle 1684, 420 et suivantes). Les quelques lettres qui nous restent de lui montrent qu'il est bien introduit dans les cercles intellectuels de l'exil hollandais, ainsi que dans d'autres sociétés européennes<sup>2</sup>. D'ailleurs, depuis 1687 il assure la direction de *L'Histoire des ouvrages des savants* (abrégé par la suite en HOS) périodique dont la réputation dans l'Europe du début du XVIII<sup>e</sup> siècle n'est plus à faire. **Henri Basnage** semble, enfin, avoir montré un certain appétit pour les études lexicographiques, qu'il pratique en amateur (qui ne l'est en la matière, à l'époque ?), mais avec sérieux<sup>3</sup>. Pour toutes ces raisons, les libraires de Rotterdam ont à tout le moins la garantie que Basnage ne défigurera pas l'ouvrage de Furetière, du succès duquel ils ont toute raison de se féliciter.

Au vu du résultat de sa révision, on peut toutefois avancer que le travail de l'émigré a dépassé largement les attentes de ses commanditaires. Grâce à Henri Basnage de Beauval, l'ouvrage gagne non seulement en volume, mais également en profondeur et en précision, s'enrichissant à la fois d'une réflexion sur l'intérêt et les limites de l'extension des **contenus et d'une** méthode adaptée à la gestion de cet accroissement. Sans trahir l'héritage de l'abbé, les contributions de Basnage modifient assez profondément le profil de l'œuvre de Furetière, allant dans le sens d'une modernisation et d'une professionnalisation, si l'on peut dire. C'est du moins ce que nous tenterons de montrer dans cet article, à partir d'une confrontation ciblée de la copie de Basnage avec celle de Furetière.

En guise de préliminaire, nous présenterons le projet ANR BasNum<sup>4</sup>, non seulement parce que sans cette entreprise notre contribution n'aurait pas été possible, mais aussi parce que les horizons ouverts et les limites des méthodes et techniques développées dans le cadre de ce projet conditionnent profondément les éclairages que nous pouvons apporter sur l'évolution de l'esprit encyclopédique à l'orée du XVIII<sup>e</sup> siècle. Par la suite, nous nous concentrerons sur une comparaison de la terminologie couverte par Furetière, **puis par Basnage**, en essayant de montrer que sur ce point l'élève non seulement dépasse le maître, mais réoriente sa pensée dans un sens résolument moderne. En lien avec cette comparaison, nous présenterons l'autre innovation importante de Basnage, à savoir le recours à des spécialistes de certains domaines du savoir – un point sur lequel il s'avère précurseur d'entreprises plus vastes, comme *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Nous discuterons plus

---

<sup>1</sup> L'ensemble des éditions du dictionnaire peut être lu et téléchargé sur BNF Gallica.

<sup>2</sup> Voir en ce sens la liste de ses correspondants dans la notice qui lui est consacrée dans (Boës 1999).

<sup>3</sup> « je n'avais jamais eu en vue de réformer le Dictionnaire de M. l'abbé Furetière, j'y avais seulement jeté au hasard quelques observations pour mon usage particulier » (Basnage de Beauval 1701). La préface n'est pas paginée, non plus que le dictionnaire. Nous citons en modernisant l'orthographe.

<sup>4</sup> Pour plus d'informations, voir <https://anr.fr/Projet-ANR-18-CE38-0003#>, ainsi que (Williams, Galleron, et Stincone 2021).

largement, dans cette dernière partie, sa vision de ce que devrait être un ouvrage alphabétique offrant une vision globale de la langue et du savoir.

## 1. LA NUMERISATION DU *DICTIONNAIRE UNIVERSEL*

L'idée de numériser le *Dictionnaire universel* n'est pas nouvelle. Dès 1998 Agnès Tutin et Chantal Wionet (Wionet et Tutin 2001) proposent un premier encodage de 350 entrées. En 2015, nous avons commencé nous-mêmes à encoder la lettre C en suivant la version P5 des *Guidelines* de la TEI<sup>5</sup>. Le résultat de nos travaux, accessible sur GitHub<sup>6</sup>, est un fichier XML finement annoté, aussi bien en ce qui concerne l'information linguistique, mais aussi bibliographique. Il nous est toutefois rapidement apparu que la quantité de travail requise pour traiter l'ensemble du texte excédait de loin le temps de travail dont nous disposions, et demandait le recours à des systèmes automatiques d'enrichissement du texte. Grâce à une subvention ANR, nous avons pu réaliser ce travail à partir de 2018.

Pour commencer, nous avons entraîné un modèle de reconnaissance optique de caractères sous Transkribus. En effet, les systèmes d'OCR prédéfinis étaient peu performants, du moins à l'époque, sur la typographie non-normalisée du XVIII<sup>e</sup> siècle ; de plus, leurs performances étaient diminuées par le faible contraste, sur certaines pages, entre les blancs et les noirs, par la présence de plusieurs lettres, ou même des lignes entières floues, par des tâches, etc.

Les résultats de Transkribus, une série de six fichiers pdf double couche, ont été soumis par la suite au système GROBID-Dictionaries (Khemakhem, Foppiano, et Romary 2017), dorénavant abrégé en GROBID. La complexité de l'information présente dans le dictionnaire, la variation importante dans les formules introductives utilisées par Furetière et Basnage, la place changeante à laquelle apparaissent ces formules, rendaient en effet peu efficace l'utilisation d'un système d'automates finis, comme celui employé par Wionet et Tutin, et imposaient le recours à une technologie plus moderne. En outre, après quelques tentatives d'annotation avec les modèles génériques de GROBID, une adaptation de ceux-ci aux spécificités du *Dictionnaire universel* est apparue nécessaire, notamment au sujet de « lexical-entry » - soit le modèle qui permet le « découpage » des entrées du dictionnaire en sous-ensembles significatifs (forme, sens, définition, étymologie, etc.).

Par la suite, les fichiers XML produits par GROBID<sup>7</sup> ont été transformés au moyen de plusieurs scripts XSLT, afin de les rendre plus facilement lisibles, et en même temps complètement compatibles avec les recommandations de la TEI. Ces fichiers sont actuellement en cours de relecture et de correction manuelle. En effet, en dépit de performances impressionnantes dans la gestion des multiples formes et sens figurant dans le DU, GROBID fait parfois des erreurs, en agglutinant certaines entrées, ou des sens distincts à l'intérieur d'une même entrée. Des bouts de texte ont

---

<sup>5</sup> [<https://tei-c.org/guidelines/>], consulté le 16.02.2021. Voir aussi, au sujet de l'encodage des dictionnaires, (Romary et Tasovac 2018).

<sup>6</sup> [https://github.com/basnum/Basnage/tree/master/GCW\\_LettreC](https://github.com/basnum/Basnage/tree/master/GCW_LettreC).

<sup>7</sup> Ces fichiers « bruts » sont consultables sur Nakala, dans la collection publique « DU 1701 » ([<https://nakala.fr/collection/11280/542f1501>], consulté le 16 février 2021).

parfois disparu dans le processus, par exemple – et c’est le plus embêtant pour le propos de cet article – des incisives signalant l’appartenance d’un mot au vocabulaire spécialisé d’une profession ou d’une discipline. Ainsi, au lieu de « Abysmer, se dit figurément en Morale, pour dire perdre, ruiner entièrement » on peut trouver dans le fichier issu de la chaîne de traitement « Abysmer, pour dire perdre, ruiner entièrement ». Près de deux tiers du dictionnaire ont été, pour l’instant, corrigés de ces erreurs manifestes. Une campagne de crowdsourcing est prévue en fin de projet, afin d’aller plus loin dans la correction, en ciblant à la fois les erreurs d’océrisation subsistantes (relativement peu nombreuses), et l’amélioration de l’encodage en ce qui concerne les étymologies, les collocations, les idiomatismes, et autres aspects demandant une intervention et des décisions humaines. Par ailleurs, le même traitement est appliqué actuellement au dictionnaire de 1690, d’une part, et au *Dictionnaire de Trévoux* de 1704 d’autre part, même si nous savons que nous devons nous contenter de résultats plus imparfaits, plus grossiers, au sujet de ces textes, à la fois parce que nous ne disposons pas du même temps pour l’entraînement des différents modèles, ni des mêmes compétences en matière d’adaptation de GROBID.

À l’heure actuelle, nous disposons d’une version numériquement manipulable et assez finement encodée de l’ensemble du dictionnaire de 1701. Chaque entrée est scindée *a minima* en deux « blocs » distincts, l’un porteur d’informations formelles (l’orthographe, la catégorie morpho-syntaxique du mot, et parfois des précisions sur sa prononciation, sa flexion ou ses restrictions d’emploi), l’autre donnant son « sens ». Dans bon nombre de cas, plusieurs sens se succèdent à propos d’une même vedette, chacun étant identifié et numéroté. De même, le dictionnaire annoté permet d’isoler rapidement les étymologies, d’identifier les renvois d’une graphie à une autre (ex. « ABIME, ABIMER. Voyez Abysme, Abysmer ») et d’étudier à part les « entrées liées », comme les participes passés traités à la fin des verbes respectifs (ex. « Accordé, ée » défini à l’intérieur de l’entrée consacrée à « ACCORDER »), ou les adjectifs indiqués après les substantifs dont ils dérivent (ex. « Abbatial, ale » donné à la suite de l’entrée ABBÉ). Toutefois, dans l’état actuel d’annotation du dictionnaire nous ne pouvons toujours pas requêter « d’un seul clic » les références, ni identifier les citations ou séparer les définitions à proprement parler des exemples d’usage. Sur ces points, les modèles GROBID se sont montrés trop peu robustes, et impliquant un post-traitement trop important.

Pour les besoins de cet article, ce n’est toutefois pas sur cette version finement encodée du DU 1701 que nous allons nous appuyer, car elle n’existe pas à propos de la copie initiale de Furetière. Tandis que les termes ont été identifiés dans le 1701 au moyen d’un modèle GROBID, annotés avec la balise TEI <usg> et fiabilisés grâce à une relecture humaine, le DU 1690 se présente actuellement sous la forme de fichiers de texte nettoyés des erreurs les plus grossières, et n’autorisant que des extractions au moyen d’expressions régulières, en l’occurrence construites autour du pivot « (en) terme(s) (de) ». Comparer les termes du 1701, qu’on pourrait obtenir grâce à une requête XPath, avec ceux que l’on peut identifier au moyen d’une Regex dans le 1690, c’est défavoriser d’emblée ce dernier. Or, pour préserver la comparabilité des deux éditions, il nous faut soumettre les deux textes au même protocole (extractions au moyen de Regex à partir des textes bruts), et donc nous résoudre à raisonner sur moins de matière. Nous restons toutefois confiants quant à la représentativité du matériau analysé, et donc quant à la solidité des conclusions

qu'on peut tirer sur cette base, car une analyse effectuée à partir des lettres annotées avec GROBID (et nettoyées) du DU 1701 montre que la plupart des <usg> contiennent le pivot « terme » : c'est le cas pour 83% des éléments concernés de la lettre A, pour 91% des éléments de la lettre C, et même pour 100% des éléments des lettres B et D, pour s'en tenir au premier volume. Même si d'autres formules sont parfois utilisées (« En médecine », « Au Manège on dit que »), la part de celles-ci reste minoritaire dans le signalement des termes.

Après extraction des unités du type « (en) terme(s) d(e) + [nom de domaine] » des deux dictionnaires, les résultats ont été importés dans deux tableurs. Les noms de domaine tronqués en fin de ligne ont été complétés (ex. « on dit aussi, en termes de ma- » devient « on dit aussi, en termes de marine »). Les erreurs d'OCR portant sur les noms de domaines ont été corrigées (ex. « macine » pour « marine »). Enfin, les lignes portant la mention de deux (et dans certains cas, de trois) domaines ont été dédoublées. « En termes de géométrie & d'arithmétique on dit ... » devient ainsi « en termes de géométrie on dit »/ « en termes d'arithmétique on dit ». Ceci nous permet de ne pas avoir deux informations agglutinées dans la même cellule et de pouvoir effectuer des décomptes précis du nombre de mentions de chacun. Nous obtenons 6497 termes pour le Basnage, et 3707 pour le Furetière. Soulignons encore une fois que ces chiffres ne sont pas définitifs, et que l'ensemble de la terminologie, chez l'un comme chez l'autre, ne pourra être appréhendé qu'après la finalisation des projets de nettoyage, respectivement de numérisation, actuellement en cours.

## 2. DE LA COLLECTION PITTORESQUE A LA TERMINOLOGIE SCIENTIFIQUE

Comme indiqué dans l'introduction de ce numéro, le *Dictionnaire* de Basnage propose de nombreuses modifications par rapport au Furetière. Dès 1690, l'abbé mentionne « les plus excellents auteurs » à partir desquels il aurait bâti son ouvrage, mais c'est bien l'émigré protestant qui enrichit les entrées avec des exemples, ne s'appuyant que très partiellement sur Richelet qui avait similairement inclus des citations pour illustrer l'usage des mots<sup>8</sup>. D'autres contributions importantes sont la réécriture de nombreux contenus, ainsi que l'augmentation de la nomenclature, par exemple par la complétion des familles lexicales grâce à l'ajout systématique des dérivés manquants (notamment des adverbes). C'est toutefois du côté de la terminologie qu'il convient de se tourner, si l'on veut saisir un des principaux apports de Basnage de Beauval à l'esprit encyclopédique naissant en ce début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'inclusion des « Termes de toutes les SCIENCES ET DES ARTS » avait été un des principaux arguments intellectuels et publicitaires de Furetière, lui ayant permis à la fois de se démarquer du *Dictionnaire de l'Académie*<sup>9</sup>, et de susciter l'intérêt des acheteurs pour son ouvrage. Cet apport est annoncé sur la page de faux-titre en lettres sans doute un peu moins grosses que celles qui vantent la présence de « tous les MOTS FRANÇOIS », mais bien visibles. Une longue liste de domaines couverts

---

<sup>8</sup> Sur la pratique de la citation chez Richelet et Furetière, voir (Lehmann 1995).

<sup>9</sup> C'est un des principaux arguments qu'il avance au cours de la controverse avec l'Académie (voir par exemple (Furetière 1859a, 1859b). Pour une présentation plus large de la controverse et des arguments de Furetière, voir (Rey 2006 ; Roy-Garibal 2006 ; Wolfe 1990).

par ces termes vient d'ailleurs compléter et renforcer le signalement<sup>10</sup>, allant des sciences les plus nobles, comme la philosophie, jusqu'à la « plupart des arts mécaniques », après avoir passé par le droit et les différentes déclinaisons du quadrivium et du trivium<sup>11</sup>.

Dans les faits, l'approche de Furetière est bien moins complète que ne le laisse penser cette longue description, avec plusieurs domaines qui ne sont finalement que peu, voire pas du tout couverts. Ainsi, tout en annonçant les termes de la « pathologie » et de la « thérapeutique », le *Dictionnaire* s'avère peu riche en la matière, avec une seule occurrence de l'un comme de l'autre dans l'ensemble du texte. Il est vrai que l'ouvrage propose plusieurs noms de maladies, et signale au fil des pages plusieurs remèdes, mais sur les 357 occurrences du premier mot seule une soixantaine est associée à un terme précis (érésipèle, coqueluche, quinte...), dont une part substantielle consacrée aux affections des chevaux (farcin, morfondure, bleime...). De même, il n'y a pas de termes explicitement associés à la statique ou à la tactique, dont il est pourtant question sur la page de faux-titre. Les deux sciences bénéficient chacune de son entrée, au demeurant assez courte, mais elles semblent avoir été supplantées, dans la description du vocabulaire, par les mathématiques, ainsi que par l'art de construire des machines de guerre. Le cas de la pyrotechnie est également éclairant, avec un seul mot (globe) désigné comme « terme » du domaine, même si une extraction de la séquence « pyro » ramène 17 mentions, dont 12 ayant effectivement trait à l'art de la manipulation du feu, et faisant référence à des spécialistes comme Casimir, Hanzelet ou Biringuccio<sup>12</sup>. Furetière parle de la pyrotechnie plus que ne le laisse penser le résultat de l'extraction « (en) terme(s) d(e) », mais la consultation des notices montre que les renvois bibliographiques prennent le pas, dans ces cas, sur la description des actions ou la reconstitution des spécificités linguistiques des spécialistes de cet art. Assez loin d'aider les honnêtes gens à parler de façon appropriée de « la figure, la situation et l'étendue de ce dont on parle » (Bayle 1701), de telles entrées leur donnent plutôt des pistes à suivre pour se renseigner ailleurs sur le vocabulaire et les techniques qu'ils ne maîtrisent pas.

De manière similaire, l'accent ne tombe pas sur les domaines qui sont mis en avant sur la page de faux-titre, soit parce qu'ils sont premiers dans l'énumération (la philosophie, la logique, la physique, la médecine...), soit parce qu'ils figurent au début d'un nouveau paragraphe (la jurisprudence, les mathématiques, les arts). Les résultats des extractions décrites plus haut montrent ainsi que c'est la marine qui est la mieux couverte par le dictionnaire de Furetière, avec 410 termes s'y rapportant, alors que ce domaine n'est que le 39<sup>e</sup> dans l'énumération sur la page de faux-titre<sup>13</sup>.

---

<sup>10</sup> Voir l'introduction de ce numéro pour une citation complète des domaines mentionnés. La page de titre de la version de 1701 ne diffère pas, sous cet aspect, de celle du DU de 1690.

<sup>11</sup> Sans entrer dans le détail de cette énumération, remarquons ici que l'ordre de citation des domaines n'est pas sans intérêt. Il suggère, en effet, une certaine hiérarchie des sciences et des arts, qui mériterait être confrontée plus finement avec celle qui prévaut « officiellement » parmi les savants du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

<sup>12</sup> Il s'agit de Casimir Siemienowicz, auteur d'une *Artis Magnae Artilleriae* (Amsterdam, 1650), que Furetière a probablement consultée dans la traduction en français de 1651, par Pierre Noizet ; de Vanoccio Biringuccio, dont *La Pyrotechnie, ou l'art du feu*, est publiée en 1627 à Rouen, dans une traduction de Jacques Vincent. Une autre référence est faite à Jean Appier Hanzelet, imprimeur libraire de profession, mais ayant publié en 1620 un *Recueil de plusieurs machines militaires et feux d'artifices*.

<sup>13</sup> Cette prééminence de la marine interroge dans un dictionnaire « universel ». Faut-il y voir une forme de participation au programme de Colbert qui, depuis 1660, vise à développer le secteur ? Ce n'est pas

Il y apparaît d'ailleurs comme perdu au bout d'une ligne, et après un « etc. » dont le placement s'avère assez curieux, quand on le considère avec attention<sup>14</sup>. À l'inverse, la philosophie ne donne lieu qu'à 8 termes qui lui sont explicitement associés, la logique et la physique à 17 chacune – des chiffres plus que modestes eu égard et aux dimensions du dictionnaire en général, et à la quantité de termes de marine, indiquée plus haut, en particulier.

En fait, la liste des domaines les plus abondamment illustrés indique une orientation assez insoupçonnée du dictionnaire de Furetière, qui semble avoir été conçu à l'usage des aristocrates, ou peut-être des roturiers **ayant des** velléités d'ascension sociale (comme il en nourrissait lui-même), souhaitant pouvoir manipuler avec précision et aisance les termes risquant de se rencontrer dans la conversation avec les interlocuteurs nobles. Outre la marine déjà mentionnée, le DU est particulièrement riche en termes de « blason » (325), « manège » (188), « guerre » (159), « chasse » (156), « fauconnerie » (83), « fortifications » (37) ou « vènerie » (42), clairement liés aux centres d'intérêt et activités du second état. Il est vrai qu'on trouve également dans cette liste des termes du « Palais » à la troisième place (220 occurrences), ainsi que la médecine (219 occurrences), l'architecture (146), l'astronomie (73), la chimie (68), l'imprimerie (67), la grammaire (64), l'anatomie (62), la jurisprudence (56), la charpenterie (52), la musique (51), la maçonnerie (46), la coutume (44), la mer (42) et la géométrie (41), pour ne s'en tenir qu'aux premiers vingt-cinq rangs. Mais la variété même de ces autres « sciences et arts » parmi les plus illustrées dans le *Dictionnaire* fait ressortir d'autant plus la parenté des secteurs mentionnés plus haut, dont la surreprésentation ne semble décidément pas un effet du hasard. Plutôt qu'à l'enseignement des « principes, [...] règles et [...] fondements des arts et des sciences », que Bayle met en avant dans sa préface, c'est donc à la transmission d'une langue sociologiquement marquée que semble s'être attaché Furetière, soit par intérêt d'amateur pour un monde dans lequel il n'a par ailleurs pas (complètement) accès, soit par désir de fournir aux « gens de qualité » un lexicon adapté, soit, enfin, parce qu'il était porté par un désir de contribuer à sa façon à l'acculturation des élites sociales et intellectuelles du royaume.

À l'instar de Furetière, Basnage signale, chemin faisant, l'appartenance de certaines entrées, ou de certains sens à l'intérieur des entrées, au vocabulaire spécialisé d'un métier ou d'un groupe socio-professionnel. Toutefois, non seulement

---

impossible, compte tenu des termes révérencieux dans lesquels Furetière parle du ministre. Est-ce le résultat de la parution opportune du *Dictionnaire des termes propres de Marine* (Paris, Amable Auroy, 1687), de Nicolas Desroches, au moment même où Furetière est en train de finaliser son ouvrage ? Les définitions consultées par sondage (pour « Mesche », « Minot », « Orgues ») diffèrent substantiellement entre les deux ouvrages, et suggèrent soit que Furetière a travaillé seul, soit que sa source n'est pas Desroches (alors que ce dernier sera amplement consulté par Basnage). Quoi qu'il en soit, cette prééminence de la marine, peu visible sans l'apport des outils numériques, reste à approfondir.

« Une hypothèse que l'on peut formuler est que le titre, ou du moins la ligne ou le paragraphe (difficile de savoir comment nommer ces sous-divisions) s'arrêtait ici dans une première version, et que « la marine, le manège, l'art de faire des armes, le blason, la vènerie, la fauconnerie, la pêche, l'agriculture ou la maison rustique, & la plupart des arts mécaniques » ont été ajoutés ultérieurement. En effet, ces derniers domaines s'avèrent parmi les plus amplement illustrés dans le DU, comme on le verra dans ce qui suit. Furetière (ou bien ses éditeurs) aurai(en)t donc utilisé d'abord une description « standard » de ce qui est perçu comme « l'ensemble des sciences et des arts » à l'époque, puis ajouté après coup des éléments spécifiques, reflétant la réelle composition de l'ouvrage.



le nombre de termes augmente de 75%, mais, en outre, le profil terminologique du DU de 1701 change radicalement, à la fois par la promotion de certains domaines, et par l'apport de mots provenant de nouvelles disciplines, techniques et pratiques. Si la marine et le blason continuent à occuper les deux premières places, s'étant même considérablement enrichies (866 termes, respectivement 444, soit 187,71% et 53,10% d'augmentation), la médecine occupe à présent la 3<sup>e</sup> place, avec 407 termes, dépassant significativement les termes de Palais, auxquels Basnage devait être pour le moins tout aussi attaché que Furetière, eu égard non seulement à sa formation de juriste, mais aussi à la tradition familiale. Les augmentations les plus fortes sont celles de la botanique, qui entre dans le « top 25 » avec 89 termes (contre 9 chez Furetière), puis de la pharmacie (90 termes de plus, soit une progression de la 26<sup>e</sup> à la 16<sup>e</sup> place), de la géométrie (114 occurrences, contre 41 auparavant) et de l'anatomie (170 occurrences vs. 62 chez Furetière), auxquels on ajoutera la montée en puissance des termes de chimie (138 vs. 68), moins importante sans doute que celle des termes de mer (126% d'augmentation) ou même de charpenterie (103% d'augmentation), mais significative dans le contexte.

Il en est de même de la plupart des autres « sciences et arts » mentionnées sur la page de faux-titre. La **chirurgie passe ainsi** de 23 à 58 termes, la physique de 17 à 44, la mécanique de 15 à 34, et ainsi de suite. Même quand elles ne « montent » pas dans la liste de domaines, les sciences s'enrichissent de nombreux termes, à l'instar de la musique, qui passe du 19<sup>e</sup> au 22<sup>e</sup> rang, mais dont le paradigme se complète de 21 nouveaux termes. Une évolution intéressante est celle de l'astronomie, dont l'augmentation s'avère assez modeste (3 termes de plus seulement) ; cependant, on assiste en même temps à une baisse considérable de l'astrologie, qui dégringole du 38<sup>e</sup> au 70<sup>e</sup> rang, mettant, comparativement, l'astronomie en valeur.

Basnage semble en fait avoir à cœur de fournir un dictionnaire qui correspond – on pourrait dire enfin ! – à son titre. À la différence de son prédécesseur, il peut se référer d'emblée au programme scientifique inscrit sur la page de titre, ainsi qu'à la préface de Bayle, qui joue à son tour un rôle considérable dans l'orientation encyclopédique du DU. Aussi lui est-il plus facile de concevoir une direction de travail plus académique, d'identifier des manques par rapport à cet idéal et de s'atteler à les résorber. Provenant lui-même d'une famille de robe anoblie, Basnage de Beauval est sensible à l'orientation « aristocratique » donnée par Furetière à l'ouvrage, et ne cherche pas à la gommer. Cependant, cette orientation est à présent au moins contrebalancée par le regard du rédacteur de *L'Histoire des ouvrages des savants*, qui entend s'adresser à un autre public, avec d'autres centres d'intérêt.

**L'ajout de domaines par rapport au dictionnaire de Furetière participe également de l'effort de réorientation et d'universalisation.** Dans certains cas, il s'agit de compléter des oublis, comme pour les termes de « maître d'armes » (11 occurrences) ou de la « pêche » (6 occurrences), annoncés sur la page de titre, et finalement peu ou pas traités. À vrai dire, Basnage manque de méthode dans ses ajouts, ne prenant pas soin d'établir une manière unifiée de se référer à ces domaines, qu'il appelle tantôt par référence à l'activité ou à la discipline, tantôt par référence au spécialiste ou à l'artisan qui s'y consacre. Ainsi, l'enrichissement du domaine « pêche » est plus important que mentionné plus haut, parce qu'on trouve également 4 termes de « pêcheur » et deux autres de « pêcheur en mer ». Il en est de même à propos de l'imprimerie, qui semble baisser considérablement (17 termes de moins que chez Furetière), mais dont la diminution est en réalité une redistribution, avec bon nombre

de termes se retrouvant à présent sous l'étiquette « terme d'imprimeur » (15), ou « terme d'imprimeur en lettres » (2), « terme d'imprimeur en taille douce » (2), « terme d'imprimeur en toile » (1), ou même « terme d'imager qui étale » (1) – les quatre dernières appellations étant par ailleurs absentes chez Furetière. Un travail de redéfinition de méta-domaines par parenté morphologique et sémantique est actuellement en cours, afin de nous aider à voir plus clair dans l'organisation du savoir et des métiers, telle que la percevait Basnage. En attendant, on peut constater une augmentation de 60% du nombre de domaines entre les deux versions du DU, avec celui de 1701 offrant un total de 414 noms de « sciences et des arts », contre les 251 que l'on trouve dans celui de 1690.

Parmi ces nouveaux domaines, si la plupart des arts et métiers mentionnés sont des hapax (ex. terme de « bâtier », de « comptable », de « diamantaire »), certains cas montrent que Basnage ne s'est pas contenté d'ajouter des mots trouvés presque au hasard, mais s'est intéressé plus spécifiquement aux usages linguistiques et aux manipulations effectuées dans ces secteurs d'activité. Il en est ainsi des métiers de boulanger, de chapelier et de charron, représentés avec huit termes chacun ; de cordonnier et de fondeur (15, respectivement 11 termes), de tailleur et de tireur d'or (7 termes chacun). La liste de ces domaines que l'on ne trouve pas ou bien peu dans le Furetière montre d'ailleurs que Basnage préfère les désigner par le nom de l'artisan plutôt que par le nom de son art (« potier » plutôt que « poterie », « doreur » plutôt que « dorure », etc.), ce qui suggère une méthode de travail fondée sur l'entretien avec les gens du métier. Outre les « arts mécaniques » qu'il complète, il donne ainsi droit de cité dans le dictionnaire aux mots des métiers de la vie courante, qu'il place dans un continuum allant des sciences les plus réputées (la philosophie, les mathématiques, la physique...) à ce qu'on appelle de nos jours leurs « applications ». 452 termes proviennent de ces nouveaux domaines que Basnage ajoute au dictionnaire, soit 16% du total de l'augmentation terminologique.

Au chapitre « termes », le dictionnaire de Basnage apparaît donc comme significativement différent de celui de Furetière, non seulement en raison de l'augmentation du nombre total de telles entrées et sens, mais aussi parce que cet accroissement fait une place bien plus considérable aux sciences et aux métiers. Le lecteur auquel l'émigré protestant s'adresse présente un autre profil que celui que l'on peut déduire au sujet du récepteur idéal du DU de Furetière. À l'aristocrate dont la préoccupation principale est la guerre, sur la terre ou la mer, ainsi que la chasse ou le rappel ostentatoire de l'ancienneté de sa famille, l'émigré substitue un personnage « de qualité », probablement possesseur de terres qu'il faut savoir faire fructifier, mais caractérisé en premier lieu par un net appétit pour les sciences. Son intérêt pour les termes de métiers n'est plus principalement pragmatique ou pittoresque, mais porté par un désir d'instruction et une vision globale de l'entendement humain que l'on peut bien qualifier de (pré-)encyclopédique.

### **3. SPECIALISER LE DICTIONNAIRE**

Au-delà de l'amplification de la terminologie, une seconde innovation essentielle apportée par Basnage est le recours à des spécialistes pour traiter certains sujets. De fait, les domaines ayant connu les évolutions les plus spectaculaires, comme la

pharmacie et la botanique, mentionnées plus haut, ainsi que la médecine, l'anatomie, la chirurgie, les différentes sciences du spectre des mathématiques (algèbre, géométrie, trigonométrie...) et, jusqu'à un certain point, les entrées ayant trait à la langue et à sa manipulation (grammaire, rhétorique, poésie), sont confiés à des contributeurs extérieurs, ou réécrits avec leur concours. Basnage est à la fois très ouvert sur ce point, affirmant que « mon livre (si j'ai quelque droit de l'appeler ainsi) est beaucoup plus savant que moi » (Basnage de Beauval 1701), et insuffisamment précis, pour la plus grande frustration du chercheur qui essaie de comprendre comment il a travaillé.

En effet, la formulation employée est ambiguë, de sorte qu'on ne comprend pas si « M. Régis, médecin à Amsterdam » s'est également chargé des articles de mathématiques, ou bien si quelqu'un d'autre les a rédigés. Nous ne savons pas non plus si le ministre Huet, mentionné dans la préface comme une « personne qui a bien étudié la langue », est l'auteur des articles linguistiques, ou bien s'il s'est contenté de jouer un rôle de consultant, grâce aux vues duquel Basnage forge sa propre perspective et affermit ses connaissances. Pour répondre à de telles questions, après la phase de nettoyage du dictionnaire, nous tenterons une analyse numérique de la paternité des entrées. Ce qui est déjà clair, c'est que là où Basnage a tendance à compléter de nombreuses entrées par un système de « copier-coller », les entrées concernant la flore et la faune sont souvent entièrement réécrites par Régis, utilisant une bibliographie spécialisée en botanique et très élargie (Graveleau, Williams, et Villalva, s. d.). Ainsi, alors que Furetière décrit la COCHENILLE comme une plante, Régis parle, correctement, d'un insecte. Le découvreur de l'insecte, le Père Plumier, n'est cité qu'une fois, et pas dans ce contexte, mais les deux hommes connaissaient le botaniste Joseph Pitton de Tournefort, lui-même issu de Montpellier où Régis avait fait ses études.

Quoique Basnage n'aille pas jusqu'au bout de son intuition, n'estimant pas nécessaire d'élargir son équipe pour couvrir d'autres sciences et arts qu'il ne maîtrise pas personnellement, il s'avère ainsi, indiscutablement, un pionnier de l'esprit encyclopédique. Ceci d'autant plus que le dictionnaire recourt fréquemment à des sources externes, qu'il emploie souvent verbatim. À défaut d'ajouter des membres à l'équipe éditoriale, Basnage décide de les faire intervenir par citation interposée ; pour ne donner que deux exemples en lien avec les domaines évoqués, les entrées de mathématiques empruntent aux écrits de Jacques Ozanam<sup>15</sup>, tandis que les articles de botanique s'appuient sur Caspard Bauhin<sup>16</sup>. De nouveau, Basnage se montre très ouvert sur ce point, assortissant son dictionnaire, en préambule, d'une longue liste d'auteurs et d'ouvrages cités « par abréviation ». En réalité, les sources auxquelles il recourt sont bien plus nombreuses, et au fil des entrées nous avons découvert de nombreux renvois à des personnes et des titres qui ne sont pas indexés dans la table alphabétique initiale. Quoique posant de nombreux problèmes d'identification, en raison de leur caractère parfois cryptique, ces renvois ne dessinent pas moins le profil d'un ouvrage scientifique, c'est-à-dire s'inscrivant dans un réseau de savants et de connaissances, et contribuant en retour à l'avancement de

---

<sup>15</sup> Basnage connaît au moins son *Dictionnaire mathématique ou idée générale des mathématiques* (Amsterdam, Huguëtan, 1691).

<sup>16</sup> Régis consulte son *Theatrum Botanicum* de 1658, ainsi que peut-être *L'Histoire des plantes de l'Europe, et des plus usitées qui viennent d'Asie, d'Afrique et d'Amérique... rangée suivant l'ordre du Pinax de Caspard Bauhin* (Lyon, Nicolas Deville, 1671).

celles-ci et à la propagation critique des travaux de ceux-là. C'est bien là un élément essentiel de sa « méthode », telle qu'il la décrit amplement (mais sans doute *a posteriori* et encore trop confusément) dans différentes entrées de *L'Histoire des ouvrages des savants*, où il insiste à la fois sur la nécessité de compiler des sources pour pouvoir mener à bien la tâche d'un dictionnaire<sup>17</sup>, et sur le besoin de les employer à bon escient, c'est-à-dire avec des exigences de précision, de mise en perspective et d'esprit critique que l'on ne désavouerait pas dans un ouvrage scientifique paru de nos jours :

un Auteur [doit] rapporte[r] les termes des Écrivains qu'il allègue, & [...] pour une plus grande précaution il [doit] déclare[r] dans sa préface, qu'il ne se rend point garant des fait qui ont été avancés, et qu'il se contente de la fidélité de la citation, (voilà ma méthode) [...]. (Basnage de Beauval 1704, juillet, p. 217)

De façon peut-être plus inattendue, et en tout cas moins bien comprise, cet esprit encyclopédique se manifeste également dans la volonté de maîtriser l'augmentation du *Dictionnaire*. Basnage formule deux raisons distinctes, mais convergentes, pour lesquelles un ouvrage tel que celui qu'il révisé doit se résoudre à faire impasse sur une série de mots et de connaissances. D'une part, le lexicographe a un devoir de réserve, voire de suspension de croyance au sujet de certaines idées, surtout quand il est notoirement affilié à une « secte », comme l'était notre protestant émigré. Tout en fournissant les notions pour comprendre les controverses, le dictionnaire n'a pas à s'engager dans celles-ci :

J'ai même gardé toutes les mesures d'honnêteté sur les matières de religion, en donnant à chaque parti les noms honorables qu'il se donne à lui-même ; il n'était point question de disputer. (Basnage de Beauval 1701)

La « dé-catholicisation » du dictionnaire, qu'il entreprend, se réclame ainsi d'une volonté de rejet de l'esprit partisan, autrement dit d'objectivité, et non pas d'un projet apologetique.

D'autre part, le rassemblement d'informations précises au sujet des « sciences, des arts et des métiers », à partir de sources vérifiées, lui fournit déjà un travail considérable, qu'il convient de ne pas compliquer par l'ajout de connaissances d'histoire et de géographie. Aussi Basnage décide-t-il de

m[ettre] à quartier tous les noms propres de personnes, de royaumes, de province, de ville, & de secte. Ces articles appartiennent au *Dictionnaire Historique* de Moreri. Si l'on en rencontre quelques-uns, ils sont d'ordinaire très négligés, & n'y sont que parce qu'ils y étaient déjà. (Basnage de Beauval 1701)

Sans doute cette limitation est-elle due également au désir de ne pas faire concurrence au *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle, publié en 1696, soit peu avant la publication du DU révisé et auquel Bayle mettait peut-être la dernière main au moment-même où Basnage commençait son propre travail, sous forme d'« observations pour mon usage particulier ». Mais, au-delà de ces motifs de circonstance et de déférence, ce qui se lit dans cette volonté de limitation est une conscience aiguë de l'exigence de fiabilité qui pèse sur son entreprise.

En effet, la volonté d'universalité affichée sur la page de titre implique un risque de dilution et d'impropriété. En posant des limites, il s'agit d'éviter que le dictionnaire se transforme en une « encyclopédie », « science universelle, recueil, ou enchaînement de toutes les sciences ensemble », projet à propos duquel Furetière

---

<sup>17</sup> « J'ajoute en faveur de M. Teissier que des ouvrages tels que le sien & le mien, ne peuvent être bâtis que d'une matière trouvée dans d'autres auteurs » (Basnage de Beauval 1704, livraison de mai, p. 217).

d'abord, et Basnage sur ses traces, jugent qu'il s'agit d'une « témérité ». Reprenant intégralement l'entrée de son prédécesseur, l'émigré protestant y ajoute uniquement une observation historique figurant déjà dans Richelet : « Ce mot a vieilli, & n'est plus en usage que dans le burlesque ». La phrase confirme la piètre estime dans laquelle il tient les « encyclopédies », et le projet subséquent de maîtrise de tous les domaines du savoir. Si « les dictionnaires sont une voie abrégée pour devenir savant à peu de frais » (comme il le dit à l'entrée DICTIONNAIRE), Basnage entend se montrer responsable envers les lecteurs de son propre ouvrage, auxquels il s'agit de ne pas donner non plus l'illusion d'une couverture complète de l'ensemble des connaissances humaines.

C'est en ce sens que va également la critique qu'il effectue, en 1704, au sujet du Trévoux nouvellement paru. Au-delà de l'indignation légitime qui s'exprime envers un ouvrage doublement malhonnête<sup>18</sup>, et qui a retenu, jusqu'à présent, l'attention des historiens des idées, Basnage y réaffirme son attachement à un « plan » qui contrebalance les exigences d'extensivité, propre à la formule même de l'« Universel », et de maîtrise des connaissances, qu'il nourrit en véritable scientifique : « en matière de Dictionnaire, il faut aussi se faire un système régulier, et prendre tout, ou rien » (Basnage de Beauval 1704, livraison de juillet, p. 320). Plus que la décision d'inclure des matières qu'il ne juge pas indispensables à son dictionnaire, c'est le manque de systémativité que Basnage souligne chez ses concurrents. Leur choix lui paraît dicté plus par l'esprit de parti et par l'opportunité, plutôt que par le désir d'information complète et exacte du public :

Mais quand on supposerait que les termes de secte sont essentiels au dictionnaire de la langue française, pourquoi se restreindre à certaines sectes de religion : pourquoi ne pas parler aussi des Cartésiens, des Gassendistes, & autres sectes de philosophes, dont il serait plus utile d'apprendre les opinions, que celles des anciens hérétiques. [...] Mais à l'égard du dictionnaire de Trévoux, la raison est facile à deviner. L'unique, ou le principal auteur (que je pourrais nommer) avait des mémoires tout prêts : il ne savait où les placer ; et il a mieux aimé les fourrer là que de les perdre. (Basnage de Beauval 1704, livraison de juillet, p. 320-321)

En pratiquant de tels ajouts, ou en consacrant du temps et de l'énergie à donner l'équivalent latin de termes français inconnus aux Romains<sup>19</sup>, les jésuites de Trévoux négligent des obligations plus essentielles faites au lexicographe, comme celle de pourchasser les inexactitudes et de corriger les erreurs, soit par la confrontation de multiples sources, dont il a déjà été question plus haut, soit par la mise en œuvre d'un raisonnement logique, à l'instar de celui qui Basnage développe au sujet du « canon », du « conseil d'État » ou des « épactes », autant d'entrées dont il cite la révision dans HOS. La restriction de la matière de « l'Universel », sur la base d'une conscience aiguë de ses objectifs, est ainsi une garantie de qualité de ses contenus.

---

<sup>18</sup> Basnage reproche d'une part aux Jésuites de Trévoux le plagiat, consistant dans l'effacement pur et simple et son nom et de celui de Furetière de la page de titre et de toute référence dans le texte, ainsi que dans la constitution d'une légende auctoriale autour du duc du Maine, et d'autre part leur « partialité en matière de religion », qui les amène non seulement à « traite[r] partout durement ceux que l'Église Romaine traite d'Hérétiques », mais également à supprimer des entrées et des citations ayant trait à la persécution religieuse dont Basnage et ses coreligionnaires ont été des victimes.

<sup>19</sup> « Comment auraient-ils traduit *fontange*, *falbala*, etc. Ils ont pourtant traduit *commode*, coiffure de femmes, *commodus capitis mulierum ornatus*. Ils auraient mieux fait de ne le traduire pas. » (Basnage de Beauval 1704, livraison de juillet, p. 329).

## 4. CONCLUSIONS

Dès son *Essai* de 1684, Furetière annonce que son dictionnaire sera une encyclopédie de la langue. Comme nous l'avons vu, sa couverture est bien plus réduite que les ambitions affichées sur la page de titre, et l'ensemble s'avère peu systématique. En augmentant la terminologie, en recourant à des spécialistes au lieu d'essayer de tout couvrir, en repensant sur de nouveaux frais la méthode de Furetière de citation des ouvrages de son temps, Basnage fait de son DU un état des lieux des connaissances humaines, avec la pleine conscience des grandeurs et des embûches d'une telle entreprise

L'esprit encyclopédique du DU 1701 ne se limite pas aux deux aspects étudiés dans cet article (la terminologie et le recours à des collaborateurs extérieurs). La réfection de la nomenclature, la réécriture des notices, le système des renvois restent à étudier dans cette perspective. Plus largement, l'activité de Basnage de Beauval en tant que rédacteur d'un journal scientifique des plus respectés du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la pratique assidue de la correspondance, à laquelle il se livre à l'instar d'autres membres de la République des Lettres de son époque, le milieu protestant même dans lequel il évolue, fortement internationalisé, comme on dirait de nos jours, sont autant de facteurs participant d'un esprit encyclopédique qui imprime donc une marque distincte sur sa révision du *Dictionnaire*.

Furetière puis Basnage, ainsi que Brutel de la Rivière, réviseur de la version de 1725 du DU, ont adopté une approche lexicographique et sémasiologique, la conception onomasiologique étant encore à inventer. Avec l'arrivée sur le marché de *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, leur modèle devient obsolète. Néanmoins, la dette envers Furetière et Basnage est importante, et reconnue par d'Alembert dans ses préfaces.

### Références bibliographiques

- BASNAGE DE BEAUVAL H. (1684). *Tolérance des religions*, Rotterdam, Henri de Græff.
- . (1701). « Préface ». In *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, Arnoud et Reinier Leers.
- . (1704). *Histoire des ouvrages des savants, par Monsr. B\*\*\*, docteur en droit*, Rotterdam, Reinier Leers.
- BAYLE P. (1684). *Nouvelles de la République des Lettres, juin 1684, 'Catalogue de livres nouveaux accompagné de quelques remarques, article III, Tolérance des religions'*, Rotterdam, Henri de Graef.
- . (1701). « Préface de la première édition ». In *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, Arnoud et Reinier Leers.
- BOËS A. (1999). « Basnage de Beauval ». In *Dictionnaire des Journalistes (1600-1789)*, édité par Jean Sgard, Oxford, Voltaire Foundation.
- FURETIERE A. (1859a). *Recueil des factums d'Antoine Furetière, de l'Académie française, contre quelques-uns de cette Académie ; suivi des preuves et pièces historiques données dans l'édition de 1694*, édités par Charles Asselineau, tome 2, Alençon, Poulet-Malassis et de Broise.

- (1859b). *Recueil des factums d'Antoine Furetière, de l'Académie française, contre quelques-uns de cette Académie; suivi des preuves et pièces historiques données dans l'édition de 1694*, édité par Charles Asselineau, Tome 1, Alençon, Poulet-Malassis et de Broise.
- GRAVELEAU S. (2018). « Les hérésies sont d'utiles ennemies ». Itinéraire d'Henri Basnage de Beauval (1656-1710), avocat de la République des Lettres et penseur de la tolérance civile », hèse, Angers, Université d'Angers.
- GRAVELEAU S., WILLIAMS G. & VILLALVA A. s. d. « Les arbres du Brésil dans deux dictionnaires historiques : Le Dictionnaire universel de Basnage et le Vocabulario de Bluteau », *TradTerm*.
- KHEMAKHEM M., FOPPIANO L. & ROMARY L. (2017). « Automatic Extraction of TEI Structures in Digitized Lexical Resources using Conditional Random Fields ». *electronic lexicography, eLex 2017, Sep 2017, Leiden, Netherlands*. [<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01508868v1>, consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2021]
- LEHMANN A. (1995). « La Citation d'auteurs dans les dictionnaires de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle », *Langue française* 106, 33-54.
- REY A. (2006). *Antoine Furetière: Un précurseur des Lumières sous Louis XIV*, Paris, Fayard.
- ROMARY L. & TASOVAC T. (2018). « TEI Lex-0: A Target Format for TEI-Encoded Dictionaries and Lexical Resources ». *TEI Conference and Members' Meeting*, [<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02265312>, consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2021]
- ROY-GARIBAL M. (2006). *Le Parnasse et le Palais. L'oeuvre de Furetière et la genèse du premier dictionnaire encycloédique en langue française (1649-1690)*, Paris, Honoré Champion.
- WILLIAMS G., GALLERON I. & STINCONE C. (2021). « Announcing the Dictionary: Front Matter in the Three Editions of Furetière's Dictionnaire Universel ». Dans *EURALEX Proceedings*, édité par Zoa Gavrilidiou, Maria Mitsiaki et Asimakis Fliatouras, Alexandroupolis (Greece), Democritus University of Thrace. 1: 393-402. [[https://euralex2020.gr/wp-content/uploads/2021/08/EURALEX2020\\_ProceedingsBook-Vol1-Preview-1.pdf](https://euralex2020.gr/wp-content/uploads/2021/08/EURALEX2020_ProceedingsBook-Vol1-Preview-1.pdf), consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2021]
- WIONET C. & TUTIN A. (2001). *Pour informatiser le Dictionnaire universel de Basnage (1702) et de Trévoux (1704): Approche théorique et pratique*. Paris, Honoré Champion.
- WOLFE Ph. (1990). « L'art de la polémique dans les Factums de Furetière », *Cahiers du dix-septième* IV (2), 133-140.